

Réf: Dossier 297223

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CENTRE AUTO IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE EN FACE
DU MARCHE D'AKOUEDE., Lot 398, Ilot 58

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 13/02/2024 reçus par Me KOUAME ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CENTRE AUTO IVOIRE »

Objet : - Vente des pneumatiques et des pièces détachées ;
- Montage et équilibrage des pneus ;
- L'Import-Export ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, les services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDE EN FACE
DU MARCHE D'AKOUEDE., Lot 398, Ilot 58

Dirigeant(s) M DAMALA DANIALOU ADJIBADE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03162 du 09/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20076/GTCA/RC/2024 du 09/04/2024

